

ADMINISTRATION

48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS

Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION

4, rue Paradis, 4

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

PARIS ET DÉPARTEMENTS MÉTROPOLES

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

Le Crime du Gourguillon. — Une Femme étranglée. — Nouveaux détails.

Un Coup de Grisou.

La Semaine médicale.

La Bretagne et l'Irlande

Lord Salisbury, dans le discours qu'il vient de prononcer à Exeter, et où il a traité longuement la question d'Irlande, en combattant le programme de M. Gladstone, a fait une comparaison qui nous concerne et qui a dû bien étonner ses auditeurs. Félicitant la Chambre des Lords d'avoir maintenu l'union entre l'Irlande et l'Angleterre, il s'est écrié tout à coup : « Que dirait l'Europe si la France parlait d'abandonner la Bretagne ? » Et il a conclu qu'elle serait stupéfaite « si l'Angleterre protestante, libre échangiste, était amenée à créer une Irlande indépendante, catholique, protectionniste. »

Nous n'avons pas à discuter la thèse du noble lord sur le sujet de l'Irlande; mais que vient faire dans le débat la Bretagne, la Bretagne française, et que signifie cet argument comparatif, dont nous avons ne pas saisir la portée ni l'opportunité ?

A coup sûr, si la France parlait d'abandonner la Bretagne, l'Europe, comme le dit lord Salisbury, n'en pourrait croire ses oreilles. Mais la Bretagne n'est pas l'Irlande, et, pour celle-ci, l'Europe serait peut-être moins étonnée que ne le pense le premier ministre, si l'Angleterre relâchait ou même coupait les liens qui l'attachent à l'île-sœur. Le Daily News a répondu hier à la question singulière posée, à cet égard, par lord Salisbury : « L'Europe, dit le journal anglais, penserait que l'Angleterre est assez puissante pour être juste. »

C'est là, en effet, le mot exact; il exprime parfaitement en quoi la comparaison du noble lord relative à la Bretagne n'est qu'une fantaisie de langage oratoire.

La France n'a pas à faire acte de justice envers la Bretagne, et la Bretagne n'a rien à demander à la France. La vieille province fait partie du territoire national au même titre que toutes les autres; elle a tous les droits sans réserve, toutes les garanties que confère le titre de Français. Elle possède les privilèges de la liberté et de l'égalité dans leur plus large expression. Elle est la France elle-même, dans la grandeur de son unité.

Ce n'est pas, hélas! ce n'a jamais été le sort de l'Irlande. Si, depuis si longtemps, la pauvre Erin poursuit le rêve de son indépendance, c'est parce que la plus dure oppression n'a cessé de peser sur elle. Soumise à un régime d'exception, blessée dans ses croyances, violée dans ses aspirations, ruinée dans ses intérêts, exclue, pendant si longtemps, de tout droit politique, elle est traitée en paria et en étrangère dans sa propre famille nationale. Elle est arrivée, sous ce régime, à un état de misère effroyable.

Depuis le commencement de ce siècle, nous assistons au martyrologe de ce peuple généreux qui a réclamé en vain ses droits nationaux, et nous avons été témoins des luttes désespérées qu'il a soutenues pour les reconquérir. Il a obtenu, sans doute, quelques satisfactions

légitimes, et, certes, l'Irlande de nos jours est dans des conditions meilleures que l'Irlande d'il y a cinquante années; mais il reste considérablement à faire pour lui rendre l'égalité sociale et politique, pour réorganiser la propriété sur des bases équitables et réparer les iniquités passées. C'est le problème qui s'agit encore entre les deux grands partis qui se disputent le gouvernement britannique. Les libéraux, avec M. Gladstone, se montrent favorables aux réclamations de l'Irlande. Les conservateurs, avec lord Salisbury, n'ont pas encore dépo-

pillé les idées et les préjugés d'autrefois, et l'on voit, par les paroles mêmes du premier ministre, opposant l'Angleterre protestante à l'Irlande catholique, qu'aux passions politiques se joint toujours la passion religieuse, cause primitive de l'antagonisme des deux races. Cet antagonisme séculaire, cette différence profonde d'intérêts et de mœurs, cette oppression qui, de Londres, a toujours pesé sur l'Irlande, expliquent les aspirations de celle-ci à son entière indépendance et ses efforts pour briser un joug qui lui est devenu odieux. Ce n'est que par la liberté et l'égalité complète qu'on dominera l'esprit de révolte dont est possédée ce malheureux pays, et l'Angleterre aurait dû, depuis longtemps, le comprendre.

Voilà pourquoi la comparaison de lord Salisbury est au moins singulière. Notre Bretagne n'a subi, et elle ne subit pas davantage aujourd'hui, la condition d'infériorité et de misère où a été réduite l'Irlande, et l'on ne voit pas à quel propos il a été question d'elle.

LA POLITIQUE

On ne peut pas parler tout le temps de M. Méline, du pain cher, du bœuf à trente centimes, de l'augmentation de la viande — et de toutes les félicités que nous prése-

aussi, la presse tout entière vient-elle d'accueillir avec un faveur marquée les doléances de M. Rousset, député du Var. Voilà quelques chroniques et quelques articles de fond sur la planche.

Mais je vous avouerais qu'au fond, tout au fond, j'estime qu'on est en train de faire beaucoup de bruit pour une affaire qui n'en mérite peut-être pas autant.

Le policier a été d'une brutalité révoltante, c'est vrai. Mais si les policiers n'étaient pas brutaux, pensez-vous qu'ils iraient sans soucier se collecter, la nuit, dans les bouges, avec les gredins qui forment leur clientèle ordinaire? Une police avec des gants et des manières distinguées, c'est un rêve délicieux. — mais ce n'est qu'un rêve. Et les milieux où se recrute la police n'ont pas précisément la réputation de briller par l'amicité des manières et les douceurs des procédés. — Vous demandez pourquoi on les recrute dans ces milieux-là? — Eh! parce que, dans les autres milieux, personne ne veut se faire sergent de ville. Quatre-vingts ans de Restauration, de monarchie constitutionnelle et d'Empire ont tellement déconsidéré la police, que maintenant c'est déjà le diable pour la recruter honnêtement. On y arrive cependant. Mais pour la composer de gens ayant l'intelligence, le tact, la courtoisie qui seraient l'idéal du genre, il n'y faut pas songer. Quand on a ces qualités-là... on fait autre chose.

Eh bien, deux agents brutaux ont brutalisé un député. Veuillez remarquer que ce député était dans son tort. Il s'était placé dans une voiture où il n'avait pas le droit d'entrer. Il s'était trompé, c'est évident et il est permis à tout le monde de se tromper. Mais il insistait, il parlementait, — sans doute il avait le verbe un peu haut, — et l'agent brutal l'a jeté à bas de

la voiture. Eh! mon Dieu quand on est dans une foule, quand tout le monde se presse pour envahir un tramway d'assaut, avouez que le moment est mal choisi pour discuter. L'agent sur ce monsieur se trompait n'a pas écouté ses explications forcément mauvaises. Il a fait comme font les policemen de Londres et les sergents de ville de Paris, — il a commencé par enlever ce monsieur qui empêchait le tramway de partir.

Alors M. Rousset s'est nommé et à ce moment il a traité de « lâche », celui qui lui prenait sa place. C'est lui qui le raconte dans un interview publié par le Paris. A ce diapason, il a dû évidemment lui parler sur un ton qui n'était ni celui de la discussion calme, ni celui de la conciliation.

L'autre, qui était officier de paix, l'a fait traîner au poste. Eh! c'est révoltant, je ne dis pas, mais c'est humain cela et quand on crie à un monsieur qu'il est un lâche, il ne faut pas s'attendre à une réciprocité de compliments ou d'excuses.

En somme, quand, au bureau de police, M. Rousset a pu, plus calme, montrer sa carte, on l'a immédiatement laissé sortir, — cela prouve jusqu'à l'évidence que si les agents ont été brutaux, si même, l'un d'eux a répondu au député du Var une grossièreté impardonnable, — il n'y a rien là qu'un fait isolé et dénué de toute espèce d'importance.

La morale de l'histoire, c'est qu'il ne faut pas monter dans un tramway avec une correspondance qui n'est bonne que pour un autre tramway, et que, lorsqu'une voiture va partir, — il ne faut pas engager une discussion parlementaire avec un agent chargé de vous faire sortir de la voiture.

Si M. Rousset avait ainsi agi, il se serait évité un désagrément — après lequel je ne vois pas, en bonne vérité, que la police ait mérité toute l'indignation que la presse témoigne depuis hier.

Votez-vous : tout cela, c'est de la polémique de vacances. Ça ne fait pas grand mal — et ça tient de la place.

JEAN-CLAUDE.

DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

Nouvelles Militaires

Paris, 5 février.

Les officiers qui se sont présentés cette semaine aux épreuves d'admission à l'École supérieure de guerre ne pourront que se louer du choix judicieux des sujets qu'ils ont été appelés à traiter.

En tactique, il n'est plus question de ces opérations à grande envergure, de corps d'armée et même d'armée, convenant à des généraux en chef plutôt qu'à de jeunes capitaines.

Le sujet choisi concernait à la fois des mouvements de défensive et d'offensive d'un détachement composé de trois bataillons, deux escadrons et une batterie, en avant-garde à Tonnerre, opposé à une colonne de quatre escadrons et deux bataillons venant de Bar-sur-Seine.

La question d'histoire militaire était la campagne de 1809 en Allemagne, avec exposé complet de l'état organique des armées actives de la France et de l'Autriche à cette époque.

L'épreuve de législation militaire est toute d'actualité. Elle concerne les rangements pour les sous-officiers et les hommes de troupe y compris la nouvelle loi du 6 janvier 1892.

C'est en choisissant des sujets à la portée de tous les esprits travailleurs, que la commission d'admission à l'École de guerre peut le mieux apprécier les aptitudes des officiers d'avenir.

L'École polytechnique recevra cette année 250 élèves. Mais à l'encontre d'une promotion fixe sans retour pour Saint-Cyr, les polytechniciens démissionnaires seront remplacés.

Tous les ans l'Institut physique fait refuser l'entrée de l'École spéciale militaire à un certain nombre de jeunes gens. C'est au-

tant de places perdues pour le recrutement de nos cadres de sous-lieutenants d'infanterie et de cavalerie. Nous espérons que M. de Freycinet appliquera à Saint-Cyr une mesure jugée bonne pour le recrutement au complet de l'École polytechnique.

— La société de secours mutuels des anciens militaires des armées de terre et de mer, va être reconnue d'utilité publique.

VOYAGE DE M. DE FREYCINET

Nice, 5 février.

M. de Freycinet a commencé dès ce matin, sans appareil, une tournée d'inspection et d'étude des questions qui l'amènent à Nice. Il est monté en voiture à neuf heures, accompagné des généraux Saint-Germain, des Garet et Robillard, du lieutenant-colonel Lamothe et du capitaine Esperey, et sans escorte est dirigé vers l'hospice militaire. Il y a prescrit diverses mesures tendant à son agrandissement afin de le mettre en rapport avec l'importance de la garnison. Il y a indiqué certaines dispositions à prendre au point de vue de l'aménagement et de l'aéragé des salles.

Le ministre de la guerre a visité ensuite la caserne de St-Roch et la caserne Riquier. Dans la première se trouvent les batteries alpines et les batteries montées. La seconde est occupée par l'infanterie et les chasseurs alpins. Le corps des officiers lui a été présenté à la porte de ces deux établissements.

Le ministre a parcouru les quartiers; les hommes se tenaient dans leurs chambres, en tenue de service. Il s'est occupé des moyens d'améliorer l'hygiène des troupes et d'augmenter la quantité d'eau qui est mise à leur disposition pour leur alimentation et le lavage de leurs effets.

Il s'est entretenu avec les chefs de corps de leurs besoins et des moyens de perfectionner leur organisation.

M. de Freycinet a en outre inspecté la manutention, il s'est préoccupé de développer son installation qui, en cas de mobilisation pourrait prendre une importance considérable.

Le président du conseil se montre très touché des démonstrations sympathiques que la population niçoise lui prodigue depuis son arrivée.

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 5 février.

NOS MINISTRES

L'état de M. Rouvier, ministre des finances, s'est encore amélioré. Il espère reprendre bientôt ses occupations.

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, ira passer les journées de dimanche et de lundi, à Châlons-sur-Marne, pour affaires personnelles.

M. Constans, actuellement à Genève, partira demain matin pour Elchen, où il prendra le chemin de fer du Gothard; il se rendra à Milan.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Le correspondant du Standard, à Paris, apprend que l'escadre française et l'escadre russe vont croiser de concert dans les eaux du Levant et que leur port d'attache sera Alexandria. Le but de ces démonstrations sera de faire comprendre aux indigènes de la France et de la Russie. A Constantinople et au Caire, ces efforts ont pour objet d'élever le sultan à sommer l'Angleterre d'évacuer l'Égypte et de placer le nouveau khédive sous les ordres immédiats de la Porte.

UN DÉPUTÉ ARRÊTÉ

La préfecture de police a ouvert une enquête au sujet de l'arrestation arbitraire de M. Rousset, député du Var.

D'après les renseignements qu'elle a fournis, plusieurs voyageurs au malencontreux tramway seraient venus déclarer spontanément que M. Rousset était dans son tort.

Mais les journaux républicains sont unanimes à protester contre la façon brutale, dont la police a procédé à son égard et invitent le préfet de police à rappeler vigoureusement à l'ordre ses agents qui, se croyant tout permis, se croient également libres de tout oser.

L'officier de police qui a maltraité M. Rousset est M. Busigny.

M. Rousset a entrepris M. Floquet de cette affaire.

LE SCANDALE DE BAZAS

M. Barbe, le prédicateur de Bazas, qui avait soulevé d'énergiques protestations en disant dans un sermon qu'il fallait restaurer la royauté, écrit à l'Agence Havas qu'il n'a jamais tenu ce langage et qu'il s'est exprimé ainsi :

« Soyons convaincus qu'il importe fort peu que la France soit républicaine ou monarchique, puisque avant tout elle doit être chrétienne. Elevons à la hauteur d'un dogme politique cette vérité : la France sera catholique ou elle ne sera pas, ou, ce qui équivaut, la France ne trouvera son salut que dans la restauration prompte et générale de la royauté quatorze fois séculaire de Christ qui aime les Français. Il n'y a que cette royauté-là qui soit quatorze fois séculaire dans notre pays. »

LES INFIRMIERES RÉGIMENTAIRES

On annonce que M. Dugué de la Fauconnerie aurait l'intention d'interpeller le ministre de la guerre aussitôt la rentrée, au sujet de l'organisation des infirmeries régimentaires.

LA CRISE INDUSTRIELLE EN ALSACE

Il résulte d'une dépêche de Mulhouse que la crise industrielle bat son plein dans la Haute-Alsace et sévit d'une façon particulière sur la filature et les tissages. Beaucoup d'ouvriers émigrent. Depuis un mois, une agence d'émigration de Bâle a reçu plus de cent demandes de passage à destination des États-Unis.

UN JOURNALISTE CLÉRICAL SOUFFLETÉ

Mende, 5 février.

La Croix de la Lozère fait dans le département une polémique très vive, attaquant souvent dans leur vie privée les républicains. Dimanche dernier, la Croix avait attaqué la directrice de l'école communale de Marvejols, Mlle Bouchard.

Le frère de la directrice a demandé à M. Paulin-Daude, rédacteur en chef de la Croix une rectification. Sur le refus de ce rédacteur, M. Bouchard l'a souffleté.

L'affaire fait grand bruit en ville.

LES TROUBLES A L'ÉCOLE CENTRALE

Paris, 5 février.

Le conseil d'administration de l'École centrale, réuni pour examiner la situation actuelle, a voté le licenciement temporaire de l'École sans prendre de décision quant à la durée. Un avis sera adressé aux parents des élèves pour les informer de cette décision.

Demain, à quatre heures, les élèves tiendront une grande réunion au Tivoli-Vaux-Hall.

Ajoutons que les incidents tumultueux qui se sont produits, hier, à l'École centrale se sont renouvelés ce matin. La direction, espérant que la nuit aurait porté conseil aux jeunes perturbateurs, avait, comme à l'ordinaire, fait ouvrir, ce matin, à huit heures, les portes de l'École.

Les élèves avaient pénétré en silence dans les cours, mais, à huit heures et demie, ils décidèrent brusquement de ne pas assister au cours.

Le directeur, informé de ce qui se passait, fit monter près de lui les trois majors, et pendant que ceux-ci s'entretenaient avec lui des griefs de leurs camarades, un vacarme épouvantable éclatait dans les salles d'étude. De nouveau les chaises et les pupitres étaient brisés, les carreaux de vitre vallaient en éclats, et les cris : « Consquez Lambert! Consquez Cauvet! A bas le directeur! » retentissaient aussi bruyamment qu'hier.

En présence de ce scandale que rien ne semblait pouvoir conjurer pour le moment, le directeur, M. Cauvet, donna l'ordre de faire sortir tous les élèves sans exception, puisqu'il leur refusait de travailler. Ceux-ci quittèrent donc l'école vers 9 heures et se répandirent dans les rues avoisinantes, où de nombreux gardiens de la paix les dispersèrent.

M. Cauvet s'est aussitôt rendu au ministère du commerce, où il a rendu compte au ministre des incidents nouveaux qui venaient de se produire et de la nécessité dans laquelle il s'était trouvé, pour y mettre fin, de renvoyer ce matin les élèves. Le ministre n'a pu qu'approuver la décision prise par le directeur.

UN SCANDALE FINANCIER

Sous ce titre, plusieurs de nos confrères se sont fait l'écho d'un bruit de Bourse qui n'avait rien de fondé et qui n'était que le résultat de manœuvres éhontées de la « bande toulonnaise », ainsi que l'appelle notre confrère le Matin, bande qui trône aujourd'hui à l'intérieur et sur les marchés du Palais de la Bourse à Paris.

D'ailleurs, nous reproduisons quelques extraits des grands journaux parisiens qui se sont occupés de ce canard pour le démentir.

Du Matin :

Tous ceux qui ont accueilli à la légère, sans contrôle, des nouvelles aussi graves qu'absurdes regretteront leur crédulité. Ils la regretteront d'autant plus que les canards accueillis par eux étaient bel et bien des vautours germaniques et mal déguisés.

Les auteurs de ces sinistres mystifications ne sont autres que les tripoteurs allemands, ces spéculateurs éhontés qui sont vendeurs de rentes françaises et de Crédit foncier, et vendeurs désespérés.

Qu'on regarde la cote de lundi et de mardi : qu'on voie le déport inscrit sur la rente et le Foncier, on comprendra la rage de ces étres malaisants, et la nécessité où ils sont de recourir aux derniers moyens. Ils en sont à la période des fausses dépêches, des paniques artificielles et, suprême ressource, ils en sont réduits à recourir encore une fois à la plume du brocheur ordinaire de la bande, plume toujours prête à noircir papier et gens, pour sauver la mise de ses compatriotes et associés.

Ces oiseaux de proie, voulant atteindre le crédit et la fortune de la France, ont bien choisi leur point de mire : ils tournoient autour de ce qui y a de plus respecté et de plus solide sur notre place, heureux s'ils peuvent y déposer quelque ordure.

Mais les balais ne failliront pas au nettoyage.

Seulement, ces hôtes dangereux se retrouvent dans une situation privilégiée. En tout cas, ils sont assurés de l'impunité. S'ils réussissent leur coup à la baisse, ils font la rade de l'argent français ; s'ils le ratent, ils se dépêchent de mettre les Vosges entre eux et leurs victimes, à qui ils ne laissent même pas une de leurs plumes, et là-bas, dans leur pays, ils jouissent en paix du fruit de leurs rapines.

Ceux de nos confrères qui, inconsciemment, ont donné asile à ces potins nuisibles apprendront avec plaisir, nous n'en doutons pas, que la mèche est éteinte.

Du Rappel :

Tout Paris financier s'est réveillé hier matin, en proie à un malaise étrange. Il y avait quelque chose dans l'air, quelque chose de vague, d'indéfinissable, mais aussi de très désagréable.

La lecture des journaux du matin n'était guère faite pour calmer ces angoisses. Certains d'entre eux parlaient, sans donner aucun renseignement, des allures mystérieuses de M. Cochefert, commissaire aux délégations judiciaires, et de travaux secrets accomplis par lui durant toute la soirée et certainement durant toute la nuit.

Il n'y avait pas à en douter, on s'occupait de financiers, mais desquels ?

Et tous, bien que se disant à part soi, qu'ils étaient les plus honnêtes gens du monde, se sentaient involontairement pris d'inquiétudes !

A la Bourse, ils se retrouvèrent tous, pas un n'avait eu garde de manquer, de peur que son absence fût, par les bons petits camarades, interprétée comme un aveu de culpabilité.

Les groupes s'examinaient, cherchant dans leurs rangs un vide révélateur.

Le fameux « haro sur le baudet ! » était sur toutes les langues, mais le « baudet » manquait !

Avec quelle ardeur on le cherchait aussi ! avec quelle apreté, quelle anxiété on s'interrogeait !

— Qu'est-ce qu'il y a !

— On dit que X... est arrêté.

— Moi j'ai entendu parler de Z... Et les sottises allaient leur train !

Alors on procéda à l'exhumation de vieilles affaires, on sortit les vieux scandales qui dorment à l'état latent sous l'amoncellement des fiches d'agent de change et de banquiers jonchant le sol de la Bourse.

Feuilleton de l'ECHO DE LYON

6 février

21

MICHEL STROGOFF

Par JULES VERNE

DE MOSCOU A IRKOUTSK

PREMIÈRE PARTIE

C'était cette seconde détonation qui venait d'éclater à quelques pas de Michel Strogoff. Mais il était là. D'un bond il se jeta entre l'ours et la jeune fille. Son bras ne fit qu'un seul mouvement de bas en haut, et l'énorme bête, fendue du ventre à la gorge, tomba sur le sol comme une masse inerte.

C'était un beau spécimen de ce fameux coup de chasseurs sibériens, qui tiennent à ne pas endommager cette précieuse fourrure des ours, dont ils tirent un haut prix.

— Tu n'es pas blessée, sœur ? dit Michel Strogoff, en se précipitant vers la jeune fille.

— Non, frère, » répondit Nadia. En ce moment apparurent les deux journalistes.

Alcide Jolivet se jeta à la tête du che-

val, et il faut croire qu'il avait le poignet solide, car il parvint à le contenir. Son compagnon et lui avaient vu la rapide manœuvre de Michel Strogoff.

« Diable ! s'écria Alcide Jolivet, pour un simple négociant, monsieur Korpanoff, vous maniez joliment le couteau du chasseur !

— Très joliment même, ajouta Harry Blount.

— En Sibérie, messieurs, répondit Michel Strogoff, nous sommes forcés de faire un peu de tout !

Alcide Jolivet regarda alors le jeune homme.

Vu en pleine lumière, le couteau sanglant à la main, avec sa haute taille, son air résolu, le pied posé sur le corps de l'ours qu'il venait d'abattre, Michel Strogoff était beau à voir.

« Un rude gaillard ! » se dit Alcide Jolivet.

S'avancant alors respectueusement, son chapeau à la main, il vint saluer la jeune fille.

Nadia s'inclina légèrement.

Alcide Jolivet, se tournant alors vers son compagnon :

« La sœur veut le frère ! dit-il. Si j'étais ours, je ne me frotterais pas à ce couple redoutable et charmant ! »

Harry Blount, droit comme un piquet, se tenait, chapeau bas, à quelque distance. La désinvolture de son compagnon avait pour effet d'ajouter encore à sa raideur habituelle.

En ce moment reparut l'iemschik, qui était parvenu à rattraper ses deux chevaux, il jeta tout d'abord un oeil de regard sur le magnifique animal, gisant sur le sol, qu'il allait être obligé d'abandon-

ner aux oiseaux de proie, et il s'occupa de réinstaller son attelage.

Michel Strogoff lui fit alors connaître la situation des deux voyageurs et son projet de mettre un des chevaux au tarentass à leur disposition.

« Comme il te plaira, répondit l'iemschik. Seulement, deux voitures au lieu d'une... »

— Bon ! l'ami, répondit Alcide Jolivet, qui comprit l'insinuation, on te payera double.

— Va donc, mes tourtereaux ! » cria l'iemschik.

Nadia était remontée dans le tarentass, que suivait à pied Michel Strogoff et ses deux compagnons.

Il était trois heures. La bourrasque, alors dans sa période décroissante, ne se déchaînait plus aussi violemment à travers le défilé, et la route fut remontée rapidement.

Aux premières lueurs de l'aube, le tarentass avait rejoint la télégue, qui était consciencieusement embourbée jusqu'au moyen de ses roues. On comprénaient parfaitement qu'un vigoureux coup de collier de son attelage eût opéré la séparation des deux trains.

Un des chevaux de flanc du tarentass fut attelé à l'aide de cordes à la caisse de la télégue. Les deux journalistes reprirent place sur le banc de leur singulier équipage et les voitures se mirent aussitôt en mouvement.

Dureste, elle n'avait plus qu'à descendre les pentes de l'Oural, — ce qui n'offrait aucune difficulté.

Six heures après, les deux véhicules, l'un suivant l'autre, arrivaient à Ekaterinbourg, sans qu'aucun incident fâcheux

eût marqué la seconde partie de leur voyage.

Le premier individu que les journalistes aperçurent sur la porte de la maison de poste, ce fut leur iemschik, qui semblait les attendre.

Ce digue Russe avait vraiment une bonne figure, et, sans plus d'embarras, l'œil souriant, il s'avança vers ses voyageurs, et leur tendant la main, il déclara son pourboire.

La vérité oblige à dire que la fureur d'Harry Blount éclata avec une violence toute britannique et si l'iemschik ne se fût prudemment reculé, un coup de poing

ment, des séries de mauvais temps qui croient devoir compromettre la récolte.

— Mais, tout bien pesé, vous ne croyez pas à une augmentation immédiate du prix du pain ?

— Non pas pour 1893. — Ainsi soit-il, disons-nous à M. Neveux et à la commission d'initiative de la bien-entente et de la réconciliation de la bien-entente avec laquelle il nous a fournis les renseignements que l'on vient de lire.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

III^e arrondissement Une réunion électorale a eu lieu hier au « Laurier d'Or », en face de la Par-Dieu.

Une commission d'initiative a été nommée ; elle est composée des citoyens Choux, Frajean, Lafrance, Penrobert, Savoyat, Gaudier, Belin et Souchon.

Divers orateurs ont fait appel à la concentration des forces socialistes.

L'adhésion de la nouvelle organisation à la fédération des forces socialistes a été proposée par le citoyen Amador ; cette question est renvoyée à la commission d'initiative.

La séance a été levée à 10 heures 1/2.

Réunion générale des Garçons de Café

Hier a eu lieu la réunion annuelle des membres de la 17^e société de secours mutuels et de placement des garçons limonadiers.

La séance était présidée par M. Treynet, président actif de la société, assisté de MM. Chambon et Mouth, vice-présidents.

Après la lecture du rapport, il a été voté des remerciements à M. Allard, directeur de la brasserie du Cog-d'Or, ancien membre de la société, et à M. Lavy, gérant du bureau de placement gratuit pour les garçons limonadiers, pour les services rendus par eux à la société.

Le vote pour l'élection des deux vice-présidents et plusieurs syndics a été remis à une prochaine réunion.

L'assemblée, à laquelle assistait une centaine de membres, s'est séparée ensuite en proposant M. Lavy pour la médaille accordée, par M. le ministre de l'intérieur, aux personnes les plus dévouées pour les sociétés de secours mutuels.

Le Choix d'un Nom

Il y a quelque temps, des agents rencontraient dans la salle des Pas-Perdus de la gare de Perrache, un vagabond qui fut éconduit à la Permanence. C'était l'hiver, il ne s'en plaignait pas, l'ordinaire de la prison, — qu'il connaissait déjà, du reste — lui suffisait amplement.

Mais le bonhomme qui dormait tranquille à la permanence, le nom qu'il avait donné à la police — non emprunté à son beau-frère — fut désagréablement surpris un matin de se voir transféré en voiture cellulaire d'une prison dans une autre.

Il ne perdait d'ailleurs pas au change ; cellule pour cellule, le vagabond se trouvait aussi bien dans sa nouvelle résidence.

— Pardon, m'sieur, dit-il au premier gardien qui lui apportait sa pitance, le lendemain matin, où suis-je donc ici ?

— Ne faites donc pas la bête, lui fut-il répondu, vous savez bien que vous êtes à la prison militaire des Recluses !

— Comment ! reparti le prisonnier, je vais passer au tourniquet (conseil de guerre), moi, qui n'ai jamais été soldat ; que me reproche-t-on ?

Et deux mois se passeront pendant lesquels le prisonnier se morfondait et cherchait à pénétrer l'insupportable fatalité qui l'avait mené en ces lieux.

Tout s'expliqua bientôt, le beau-frère, de qui le prisonnier avait emprunté le nom, était poursuivi comme déserteur.

Or, c'était précisément à l'occasion de cette substitution d'état-civil que ce dernier avait été emprisonné.

Mais la fatalité s'acharnait contre le malheureux, de son vrai nom Louis Marquet, dont le casier judiciaire est orné d'une condamnation d'assésés, à six années de réclusion.

Remis en liberté, il vint hier au parquet demander certains papiers qu'il portait au moment de sa première arrestation.

Comme M. Grillet-Damazeau, substitut, ne voulait point les lui rendre, il l'invectiva grossièrement de toutes les épithètes familières à un habitué de la « Centrale ».

Et Louis Marquet, sous son vrai nom cette fois, a été seroué à nouveau.

LE CRIME DE LA MONTÉE DU GOURGUILLON

UNE ARRESTATION La police tient-elle l'assassin de Clotilde Berthas ? On ne sait. Toujours est-il qu'hier matin, un locataire du numéro 43 de la montée du Gourguilloon, contre lequel on a, non sans preuves, mais quelques présomptions, à été au début de la semaine dernière, invité à se rendre au Palais de Justice, pour y être interrogé.

L'interrogatoire a été fort long. C'est à sept heures du soir seulement que M. Vial, juge d'instruction, a quitté son cabinet après avoir fait mettre l'inculpé dans une cellule du Palais de Justice.

Il n'y a pas eu d'arrestation à proprement parler ; le personnage inculpé a simplement été mis à la disposition du juge d'instruction qui statuera aujourd'hui définitivement sur son sort.

Voici à la suite de quelles circonstances le service de la Sûreté a été amené à signaler au parquet cet individu dont les propos bizarres et suspects avaient attiré son attention.

Aussitôt le crime découvert, les agents chargés de l'enquête s'occupèrent non pas seulement de rechercher les auteurs de Clotilde Berthas, mais en outre de s'informer de la moralité des relations et des antécédents des locataires de la maison.

C'est ainsi que l'on apprit que l'un d'eux, nommé M..., âgé de 52 ans, ouvrier charpentier, avait, le jour du crime, une allure assez suspecte et avait tenu de singuliers propos.

À 8 heures du matin, M... s'était rendu chez plusieurs de ses voisins, chez le propriétaire pour leur raconter qu'un marchand d'allumettes s'était présenté de très bonne heure chez lui, qu'il l'avait mis à la porte.

D'après lui, le marchand s'était longtemps arrêté devant le logement de Clotilde Berthas.

La porte de ma voisine était entrebâillée, répétait M..., c'est très imprudent de laisser une porte ouverte dans une maison où l'on porte qui peut entrer.

De plus, M... avait dit à plusieurs voisins qu'il était entré dans l'appartement de Clotilde, mais était resté dans la cuisine, sans oser pénétrer dans la chambre à coucher, dont la porte n'était qu'entrebâillée.

Les agents interrogèrent plusieurs locataires qui n'avaient rien vu, le matin, de la découverte du crime, reconstruit dans la maison, d'individu de mine suspecte, marchand d'allumettes ou autres. Poursuivant leur enquête, ils s'informèrent de l'heure à laquelle il était rentré la veille du crime.

M. X..., locataire du deuxième étage, leur fit la déclaration suivante : — Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

— Je suis rentré à neuf heures, en compagnie de M..., je lui ai dit bonsoir devant ma porte, je suis rentré chez moi, il est monté chez lui. Une heure ou deux après, j'ai entendu marcher au-dessus de ma tête, une porte s'ouvrir ; c'était M... qui redescendait. Je ne sais où il est allé. »

trop nombreux. C'est un mauvais service que la direction lui a rendu là.

Il faut constater qu'il a chanté avec plus de vaillance que de bonheur le premier acte et la Pâque, mais il faut louer la façon dont il a détaillé « Rachel, quand du Seigneur ». On aurait dit que ce n'était plus le même artiste.

Boudouresque a eu les honneurs de la soirée, il était en voix et a donné une allure magistrale au rôle de Brogni.

Les chœurs sont de plus en plus défectueux ; la mise en scène est inébranlable et la souffure d'Eléazar était le fruit, sans doute, des savantes recherches du régisseur : Eléazar portait des tire-bouchons, hier soir ! On aurait dit le Juif polonais d'Erickmann-Chatrain.

Une Maison qui s'écroule

Hier, à sept heures du matin, une maisonnette en pisé, élevée d'un étage, occupée par M. Paul Bernard, commissionnaire en bestiaux, chemin de St-Just à Saint-Simon, 5, s'est écroulée.

Cet immeuble qui est situé au fond d'un jardin, n'était point de très solides, mais on était loin de penser qu'une catastrophe dût si vite la faire disparaître.

M. Paul Bernard était absent en ce moment, il n'y avait dans une des chambres, encore couchée, que M^{lle} Bernard, âgée de 18 ans.

Lorsqu'elle entendit le bruit sourd et les craquements des pièces de bois, elle se sauva par la fenêtre et réussit, non sans peine, à sortir de la maison en ruines, non sans avoir été contusionnée par des pierres et des tuiles qui tombaient du faite de l'édifice.

L'immeuble appartient à M^{me} veuve Lafond, rentière à Paris.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Samedi, 6 Février. 37^e jour de l'année. Pleine lune le 12 ; dernier quartier le 21. Soleil : lever, 7 h. 26 ; coucher, 5 h. 3.

Conférence agricole. — Le dimanche 7 février, à 2 heures, M. Deville, professeur départemental d'agriculture, fera, aux Haies, une conférence agricole.

Un vieux crime. — Nous avons parlé hier d'une lettre adressée au parquet, dans laquelle la signataire, une femme X..., dénonçait une personne habitant la grande rue de la Guillotière comme étant l'auteur de l'assassinat commis le 30 décembre 1890 sur M^{me} veuve Trillet.

On s'est livré à une enquête et on a appris que la dénonciatrice est une malheureuse folle et que la personne dénoncée jouit à juste titre d'une excellente réputation.

L'enquête a été de suite close.

Fils brutal. — A deux heures du matin, la nuit dernière, M^{me} D..., marchande de fleurs, rue du Bon-Pasteur, a dû quitter son domicile pour échapper à la fureur de son fils.

Celui-ci, un homme de 33 ans, crocheteur de profession, est rentré à son domicile de sa mère et, après l'avoir grossièrement injuriée, l'a frappée d'un coup de chaise sur le bras gauche.

M^{me} D... s'est rendue immédiatement au poste de police de la place de la Croix-Rouge, prévenir les agents de ce qui venait de se passer.

Vol d'un pardessus. — On se souvient du sieur L..., ancien étudiant, lequel fut condamné l'an dernier par le tribunal correctionnel de notre ville.

L... à qui ses relations permettaient l'entrée des cercles et de divers établissements, emportait chaque fois le pardessus de ses amis.

C'est spécialiste a fait école ; hier, dans l'après-midi, un homme très bien mis, âgé de trente ans environ, se faisait servir une consommation au café Matossi, près du Grand-Théâtre.

Quelques minutes plus tard, il soldait la dépense et partait emportant un superbe pardessus appartenant à un rentier de la rue Sainte-Hélène.

Toutes les recherches faites pour découvrir le coupable sont restées infructueuses.

Vol. — A dix heures du soir, M. Vito, employé, a surpris en flagrant délit un voleur, nommé Jean Mettan, 50 ans, chiffonnier, demeurant, 3, rue des Gloriettes.

Cet individu avait dérobé une certaine quantité de zinc, au préjudice de M. Leu-vergne, entrepreneur.

Aggression. — A propos d'une appréciation faite sur une femme, pendant une conversation, trois sujets italiens se sont rués sur M. Joannès Dalmais, employé de commerce, grande rue de Vaise, qu'ils ont brutalement frappé et blessé à la tête.

Ces faits, qui se passaient place Sathonay, non loin du commissariat, arrivèrent aux oreilles des agents, qui ont ouvert une enquête.

Un des agresseurs a été découvert ; les deux autres seront bientôt retrouvés également.

Dans la rue. — Les gardiens de la paix ont conduit, hier matin, à 8 heures, à l'hospice Saint-Pothin, M. Louis Cavaux, 45 ans, terrassier, de passage à Lyon.

Le pauvre homme qui est malade et ne peut marcher, avait passé une partie de la nuit dans la rue Louis-Blanc.

M^{me} M..., demeurant avenue de Saxe, est tombée, en proie à une crise nerveuse, en face le numéro 61 de ladite avenue.

Elle a reçu les soins que nécessitent son état à la pharmacie Chapelle, cours Morand.

Jeunes déserteurs. — Hier soir, M. Champy, demeurant rue Louis-Blanc, à Oullins, a amené au commissariat de police de cette localité, deux jeunes gens de 15 ans, qui s'étaient évadés de la colonie pénitentiaire de Brignais, où ils sont par mesure de correction paternelle.

Ils ont dit au magistrat qu'ils étaient mal nourris et maltraités, au point qu'ils avaient depuis longtemps projeté de quitter l'établissement.

Arrestations. — Le service de la sûreté a arrêté pour vol et complicité le nommé Carabot Adolphe, guimplier, rue Montgolfier.

Marius Grandjean, employé, rue Saint-Michel, 32, a également été écroué en vertu d'un mandat d'extradition de Genève, pour abus de confiance.

Union lyonnaise des employés de commerce, d'administrations et de chefs d'officiers ministériels. — La représentation de gala qui sera donnée prochainement au Théâtre-Bellecour au bénéfice de la caisse de secours extraordinaires, s'annonce comme une des plus brillantes de l'année.

Incessamment nous donnerons le programme. Dès à présent, MM. les membres honoraires et participants peuvent se procurer des places numérotées, au siège, 83, rue de la République.

où le plan du théâtre est à leur disposition, de 8 à 10 heures du soir. A dater du 10, la location se fera de 10 heures à midi et de 2 à 10 heures du soir.

Les prix des places sont ainsi fixés : Loges, 6 fr. ; fauteuils, 5 fr. ; premières, 3 fr. ; secondes, 1.50 ; troisièmes, 0.75.

Billets d'avance sans augmentation.

Cercle des officiers de réserve et de l'armée territoriale. — Conférence du samedi 6 février, à 8 heures 1/2 du soir, par M. le commandant Nussard, du 3^e hussards. — Emploi de la cavalerie dans la guerre de montagne. — Cavalerie de Languedoc et de Catalogne. — Episodes de Languedoc et de Catalogne dans les guerres de la Révolution et de l'Empire.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui samedi, deuxième de la reprise de *Diogenes*, comédie en trois actes, de Victorien Sardou. Le spectacle commencera à 8 heures 1/4 par *Les Exploits d'un Réserviste*. A 9 heures précises, *Diogenes*.

Demain dimanche, deux représentations : *Médée*, 2^e spectacle reconstitué ; *L'Abbé Constantin*, comédie en trois actes, et *Les Trois Epiciers*, vaudeville en trois actes. La matinée commencera par *Les Exploits d'un Réserviste*.

Le soir, à 7 heures et demie, spectacle extraordinaire : *Le 70^e de Nantes*, grand drame en cinq actes et neuf tableaux, par Alexandre Dumais et Frédéric Gaillardet ; *Cocquin de Printemps*, pièce à spectacle mêlée de chants, en quatre actes, par MM. Jaime et Duval.

Demain dimanche, grand spectacle actual du Vaudeville : *La Famille Pont-Biquet*, pièce nouvelle en trois actes, de M. Alexandre Bisson.

Le Théâtre des Célestins, demande toujours des jeunes dames et de jeunes hommes comme choristes dans les deux troupes de 10 ans, pour chanter. S'adresser à la Régie tous les jours de 10 à 11 heures et de 4 à 5 heures.

Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui, vendredi, 17^e représentation de *Petit Duc*, le charmant opéra en trois actes, de Ch. Lecocq, si bien interprété par M^{lle} Edeline, M^{lle} Belliard, Rhea-Mey et MM. Chalmoin et Belliard.

Au troisième acte, grand défilé, 250 personnes, musique, choristes, etc. Le spectacle commencera en matinée, sans préjudice de la représentation du soir.

Le bureau de location est ouvert sous le péristyle du théâtre, de 10 heures du matin à 7 heures du soir.

Cirque Rancy. — Ce soir, samedi, grand soirée de gala, à laquelle prendront part les principaux artistes de la troupe et qui sera terminée par le grand succès du moment : *Jeanne d'Arc*, légende mimée à grand spectacle.

Nous apprenons que *Jeanne d'Arc* sera donnée pour la dernière fois, le lundi, 15 février prochain.

Nous engageons fortement ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas vu à se presser s'ils ne veulent laisser passer l'occasion de voir une des pantomimes les plus somptueusement montées que nous ayons vues jusqu'à ce jour.

